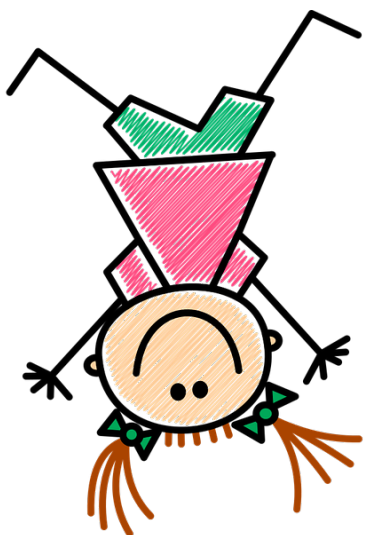


<https://ash-ain.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article592>



Zoom sur le service AESH

- Ressources administratives - La MDPH (maison départementale des personnes handicapées) - Les préconisations possibles -



Date de mise en ligne : lundi 14 mars 2022

Copyright © Service de l'école inclusive - Tous droits réservés

Le Service des AESH est localisé à Bourg en Bresse dans les bureaux du Service de l'Ecole Inclusive.

En mars 2022, le département de l'Ain compte environ 1050 AESH dont 1010 en activité. Ils accompagnent 2161 élèves notifiés et les élèves d'ULIS. Environ 600 AESH sont salariés du Lycée Quinet (premier employeur des AESH) et 450 AESH sont salariés de la DSDEN (second employeur). Dans notre département, 231 AESH sont en CDI.

Depuis 2019, 36 PIAL (Pôle d'Inclusion d'Accompagnement Localisé) composent le département de l'Ain. Les trois objectifs sont d'accompagner au plus près des besoins des élèves, la flexibilité dans l'organisation du quotidien des AESH afin de permettre notamment les remplacements, et leur professionnalisation. A savoir que les AESH peuvent accomplir leurs missions dans les établissements privés sous contrat comme publics, en maternelle, élémentaire, collège, lycée et également lors d'études supérieures si celles-ci sont en lycée, sous compétence du ministère de l'Education Nationale.

Cette rentrée marque la prise de fonction des AESH Référentes. Au nombre de six, elles occupent leurs missions avec les entrées par métier suivantes : TSA / Maternelle / en Milieu Ordinaire / Collective ULIS Ecole / Collective ULIS Collège / Lycée professionnel. Pour plus d'informations : <https://ash-ain.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article578>

Les AESH du département peuvent bénéficier de la « Pause AESH », une fois par mois. Temps de parole et d'échange entre pairs sous la forme de visioconférence. Un compte-rendu des thématiques abordées est rédigé après chaque Pause et disponible sur le site ASH ainsi que sur le Padlet des AESH par le lien suivant : https://fr.padlet.com/avs01_formation/3qqqcl29b5tu

